

News 17.06.2019

Publication : le nouveau droit de la société

Partie VI – A l'aide ! Des rumeurs dans ma société

Geert De Buyzer publie dans Pacioli le sixième article dans la série sur le nouveau droit des sociétés: A l'aide! Des rumeurs dans ma société.

“Les sociétés rassemblent les capitaux et les personnes. Les montants en jeu sont généralement importants, les personnalités en présence sont souvent fortes, les entrepreneurs travaillent dur et s'identifient dans une large mesure à leur société, le tout dans un contexte (de marché) risqué. Il n'est dès lors pas surprenant que les esprits s'échauffent parfois dans les sociétés. On peut même dire que les sociétés qui ne sont pas occasionnellement la scène de discussions animées entre administrateurs et/ou actionnaires font figure d'exceptions. Mais tout cela n'est pas forcément négatif. Une confrontation d'avis divergents conduit généralement à une décision plus mûrement réfléchie. Il se peut toutefois que les différents avis soient impossibles à concilier et qu'un conflit éclate. La question est toujours de savoir comment le gérer”

[Cliquez ici](#) pour lire l'article.

Veuillez contacter Geert De Buyzer pour de plus amples informations sur ce sujet.

Mechelsesteenweg 127A, b1 - 2018 Anvers

t. +32 3 260 98 60 | +32 2 790 44 44

Rue de la Régence 58 boîte 8 - 1000 Bruxelles

info@schoups.be

www.schoups.com